

AUXERRE

# LE CAHIER



# DES PARENTS

2 0 2 5 - 2 0 2 6

# SOMMAIRE

Le mot des élus	3
Parentalité	4-5
Santé/handicap	6
Portail famille	7
Plan des écoles, crèches, centres de loisirs et Espaces d'Accueil et d'Animation	8-9
Petite enfance	10-15

## LES ÉCOLES — 16-30

Inscriptions scolaires	16
Secteur centre-ville ( <i>Jean Zay/Paris</i> )	17-18
Brazza	19
Clairions/Jean-Pierre Soisson	20-21
Henri Matisse/Boussicats	22-23
Piedalloues/Rosoirs	24-25
Rive Droite/Mignottes	26-27
Renoir/Courbet	28-29
Marie Noël et écoles privées	30



Programme de Réussite Educative et Conseil Municipal des Enfants	31
---	----

Périscolaire : modalités d'inscription / tarifs	32-34
---	-------

Centres de loisirs	35-38
--------------------	-------

Sports	39-41
--------	-------

Activités culturelles	42-46
-----------------------	-------

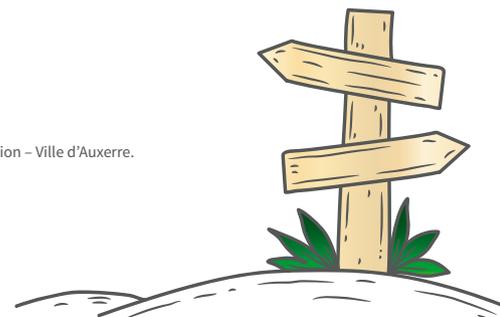
Contacts utiles	47
-----------------	----

Calendrier des vacances scolaires	48
-----------------------------------	----

Rédaction & photos : Direction cohésion sociale et temps de l'enfant et direction de la communication – Ville d'Auxerre.

Conception graphique & mise en page : Lookpub

Périodicité : annuelle.



# AU SERVICE DE VOS ENFANTS

LE MOT DES ÉLUS

Comme chaque année, le mois de septembre est synonyme de rentrée. Tout est prêt pour accueillir nos jeunes auxerrois.

Ils sont l'avenir et notre devoir est de les accompagner, de les encourager, de leur offrir des perspectives qui les aideront à devenir des adultes responsables.

Les plus petits découvrent pour la première fois la crèche ou l'école, les plus grands changent de classe ou d'enseignant.

Pendant l'été, les agents de la Ville d'Auxerre se sont activés pour mener à bien les travaux de rénovation des bâtiments scolaires, qui ont besoin d'un entretien constant et parfois de travaux plus lourds : ces chantiers sont cruciaux. Ils permettent aux enfants et à leurs enseignants de travailler dans des locaux adaptés, propices au bon apprentissage.

Pour agir dès le plus jeune âge, nous déployons une offre de service importante avec l'ouverture d'une maison des 1000 premiers jours, de trois Lieux d'Accueil Enfants Parents, d'un Relais Petite Enfance et d'une nouvelle crèche aux Brichères.

Nous poursuivons aussi notre programme des réhabilitations ou regroupements des établissements et des restaurations collectives.

Après la restauration scolaire de l'école Brazza, nous réalisons d'importants travaux de restructuration des écoles Mignottes / Rive-droite avec la création d'un restaurant dans l'enceinte de l'école Rive-droite. Cette étape sera suivie d'un agrandissement de l'école maternelle pour regrouper les deux écoles sur un même site à l'horizon 2027.

Dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouveau Urbain (NPNRU), les travaux se poursuivent aux Rosoirs avec le regroupement des écoles maternelles, élémentaires et le restaurant scolaire sur un même site pour une ouverture l'année prochaine.

Par ailleurs, la concertation se poursuit avec les enseignants de l'école Sainte Geneviève au sujet de la construction de la future cité scolaire. L'architecte sera désigné fin 2025.



**Crescent Marault**  
Maire d'Auxerre

A stylized, handwritten signature in black ink.

**Marie-Ange Baulu**  
Conseillère municipale  
déléguée au temps de l'enfant

A stylized, handwritten signature in black ink.

© Photos : Xavier Morize

Nous continuons avec détermination la végétalisation des cours : après celles de Jean Zay, de l'élémentaire de Paris, c'est au tour de l'école des Clairions.

À compter de cette rentrée, une nouvelle appli-mobile servira aux familles pour réserver ou annuler les réservations en accueils périscolaires.

Dans les restaurants scolaires de vos enfants, nous privilégions des repas équilibrés et de qualité avec du bio et les circuits courts. C'est l'aboutissement du travail de la commission des menus à laquelle les représentants des parents participent.

Le mandat des élus du Conseil Municipal des Enfants (2023-2025) est arrivé à son terme. Les prochaines élections, dont les candidatures sont ouvertes aux élèves de CM1, se tiendront fin 2025.

Ainsi, l'ensemble des services de la Ville travaillent pour une offre la plus qualitative possible. Des crèches aux centres de loisirs, en passant par les Espaces d'Accueil et d'Animation, le sport et la culture (bibliothèques, conservatoire, musées...), chacun œuvre pour que vos enfants bénéficient des meilleures conditions pour cette nouvelle année scolaire.

Bonne rentrée à tous !

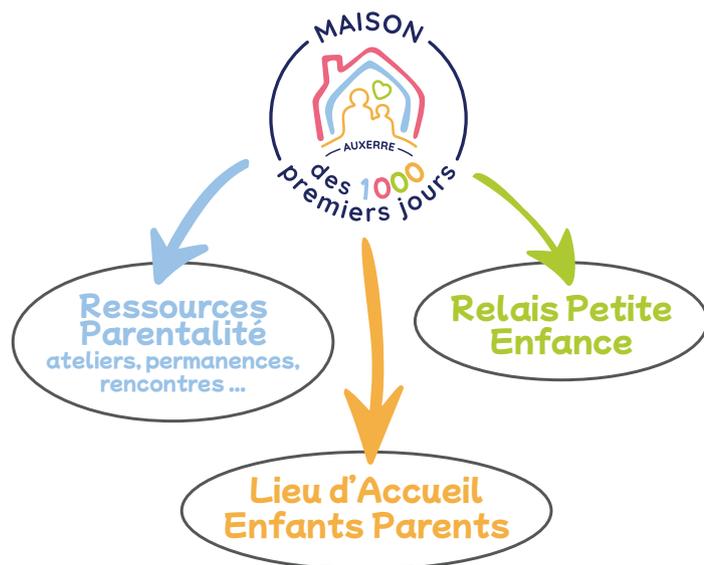
# PARENTALITÉ

## LA MAISON DES 1000 PREMIERS JOURS

La maison des 1000 premiers jours est un lieu d'écoute, d'échanges et de rencontres autour des questions liées à la parentalité. Ce lieu doit permettre aux parents ou futurs parents de partager, de souffler et les aider à concilier vie familiale et professionnelle.

- Ressources parentalité avec des ateliers, des cafés des parents, des rencontres...
- Relais petite enfance qui est un lieu d'information sur les modes de garde (assistantes maternelles ou crèches)
- LAEP (Lieu d'Accueil Enfants Parents) : un espace de jeux et de rencontres pour les parents et les enfants

**Plus d'informations page 10**



## LES ACTIONS PARENTALITÉ DES ESPACES D'ACCUEIL ET D'ANIMATION

• Activités parents/enfants (sorties, groupes de paroles, réunions d'information, ateliers parents/enfants).  
Consultation des programmes sur le site internet de la ville auxerre.fr.

• Un référent famille est à votre disposition dans chaque structure pour toute question relative à votre enfant !

**3 espaces d'accueil et d'animation sur la ville :**

• **Les Hauts d'Auxerre** (quartiers Ste Geneviève - Rosoirs - St Siméon) : place Degas - 03 86 72 48 95 - laruche@auxerre.com

• **La Confluence** (quartier Rive-Droite) : 16 avenue de la Résistance - 03 86 94 06 34 - laconfluence@auxerre.com

• **La Boussole** (quartiers Piedalloues / La Noue et St Julien / St Amâtre) : 4 bis place du Cadran - 03 86 72 48 87 - laboussole@auxerre.com



## LA MÉDIATION FAMILIALE

La médiation familiale est un temps d'écoute, d'échanges et de négociation qui permet :

- d'aborder les problèmes liés à un conflit familial,
- de prendre en compte de manière très concrète les besoins de chacun, notamment ceux des enfants.

Le médiateur familial a pour rôle de rétablir la communication, d'identifier la source du conflit, de créer un climat de confiance propice à la recherche d'accords entre les différentes parties, d'organiser les droits et devoirs de parents ou de grands-parents et d'aborder les questions financières.

Première séance gratuite, puis participation financière selon les revenus (de 2€ à 131€)



Antenne d'Auxerre  
51 rue Darnus 89000 AUXERRE  
03 86 51 29 15



## CONSEIL DÉPARTEMENTAL

### PLATEFORME « YONNE SOLIDARITÉS »

Yonne Solidarités est un premier accueil de proximité pour les usagers et pour les accompagnants. En tant que parents, vous pouvez trouver sur cette plateforme les dispositifs adaptés à vos besoins présents dans l'ensemble du département.



### PMI (PROTECTION MATERNELLE INFANTILE)

La Protection Maternelle et Infantile a pour mission générale la protection et la promotion de la santé du jeune enfant au sein de sa famille et de ses lieux de vie. Elle propose des consultations pour les enfants de moins de 6 ans et répond aux questions liées au développement de l'enfant.

En plus des interventions à domicile des professionnels, elle propose des ateliers collectifs sur des thématiques éducatives de la petite enfance.

par téléphone ou

03 86 72 58 00



### AIDE SOCIALE À L'ENFANCE

L'aide sociale à l'enfance est un ensemble de dispositifs ayant pour objectif le soutien matériel, éducatif et psychologique aux mineurs et à leur famille.

par téléphone ou

03 86 72 58 00



# LA SANTÉ ET L'ACCUEIL DE L'ENFANT EN SITUATION DE HANDICAP

## \* CMS (CENTRE MEDICO SCOLAIRE)

Organisation des bilans de santé en école et accompagnement des familles pour des problématiques de santé liées à l'école (exemple : PAI, handicap...).

26 rue Etienne Dolet 89000 AUXERRE  
03 86 42 00 11 - cmsauxerre@ac-dijon.fr

## \* LES RASED (RÉSEAUX D'AIDE ET DE SOUTIEN AUX ENFANTS EN DIFFICULTÉ)

Membres des équipes enseignantes, ils interviennent auprès des élèves en classe ou en petits groupes.

### **RASED BIENVENU-MARTIN** (Renoir)

2 avenue Courbet  
Tél : 03 86 46 07 33 - rased.auxerrerenoir@ac-dijon.fr

### **RASED RIVE-DROITE**

Rue du Général-Laperrine  
Tél : 03 86 46 82 46 et 03 86 46 15 57  
rased.auxerrervedroite@ac-dijon.fr

### **RASED CLAIRIONS**

53 avenue des Clairions  
Tél : 03 86 42 79 31 - rased.moneteaucolbert@ac-dijon.fr

### **RASED ROSOIRS**

4 allée Jules Verne  
Tél : 03 86 46 31 18 - rased.auxerrerosoirs@ac-dijon.fr

## \* CMP (CENTRE MEDICO PSYCHOLOGIQUE)

Consultations psychologiques gratuites à destination des adultes et des enfants.

21 avenue Denfert Rochereau 89000 AUXERRE - 03 86 72 12 45

## \* CAMSP-CMPP (CENTRE D'ACTION MEDICO SCOLAIRE PRÉCOCE - CENTRE MEDICO PSYCHO PÉDAGOGIQUE)

Consultations psychologiques et approche pluridisciplinaire de l'enfant.

13-15 avenue du Général Rollet 89000 AUXERRE - 03 86 46 36 57

## \* LA MDPH (MAISON DÉPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPÉES)

Structure unique pour faciliter les démarches des personnes handicapées (offres, droits, orientations).

10 route de St Georges 89000 PERRIGNY - 03 86 72 8972

## \* IME (INSTITUT MÉDICO EDUCATIF) DES ISLES - IME DE VINCELLES

Accueil des enfants de 3 à 20 ans en situation de handicap (déficience intellectuelle et troubles du neurodéveloppement). Enseignement et éducation adaptés.

1 allée des Monts Blancs 89000 AUXERRE - 03 86 18 00 18

## \* SESSAD (SERVICE D'ÉDUCATION SPÉCIALE ET SOINS À DOMICILE)

Soutien spécialisé aux enfants et adolescents handicapés dans leur milieu ordinaire de vie et d'éducation ainsi qu'à leurs familles.

Rue Thomas Ancel 89000 AUXERRE

## \* PÔLE SENSORIEL ET MOTEUR DE L'YONNE

Accueil et accompagnement des jeunes de 0 à 20 ans, sur notification de la MDPH : scolarité, soins et accompagnement éducatif avec un projet personnalisé en fonction des besoins, en unité d'enseignement interne ou externalisé. Nous déployons notre plateau technique sur tout le territoire icaunais.

- **Dispositif auditif** : accueil des enfants porteurs d'un trouble auditif

- **SAAAS (Service d'Aide à l'Acquisition de l'Autonomie et la Scolarisation)** : accompagnement des jeunes présentant un trouble visuel

19 rue Pierre et Marie Curie 89000 AUXERRE - 03 86 52 34 33

- **SESSAD HM (Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile pour Handicapés Moteurs)** : accompagnement des jeunes présentant un trouble moteur.

1 rue du Général de Billy 89000 SAINT-GEORGES-SUR-BAULCHE - 03 86 48 37 50

## \* PARH (PÔLE D'APPUI ET DE RESSOURCES HANDICAP)

Accompagnement des parents d'enfant et/ou adulte en situation de handicap (avec ou sans notification MDPH) dans les démarches (trouver une structure d'accueil, une assistante maternelle, un club sportif...).

1 rue du général de Billy 89000 SAINT-GEORGES-SUR-BAULCHE - parh89@pepcbfc.org - 03 73 53 30 60

# PORTAIL FAMILLE

La ville d'Auxerre met à la disposition des parents un portail famille permettant d'effectuer des démarches en ligne.



## Ces démarches sont les suivantes :

- pré-inscription dans les crèches municipales et associatives
- pré-inscription scolaire pour l'entrée en maternelle ou toute nouvelle arrivée dans une école d'Auxerre
- inscription aux activités périscolaires : accueil du matin et du soir, restauration collective et centres de loisirs.
- réservations des accueils périscolaires
- modification de coordonnées
- consultation et paiement des factures en ligne.

Vous y trouverez également des informations et des actualités concernant les activités de vos enfants.

Le compte famille sera automatiquement créé à partir de l'adresse mail que vous nous avez communiquée lors de l'inscription scolaire ou périscolaire de votre enfant. Il suffira d'activer ce compte en cliquant sur le lien reçu sur votre boîte mail.

Le portail famille est accessible depuis le site de la ville

**[www.auxerre.fr](http://www.auxerre.fr)**



L'application « AUXERRE FAMILLE » sera prochainement disponible pour effectuer vos inscriptions et réservations

# ÉCOLES, CRÈCHES, CENTRES DE LOISIRS

## ÉCOLES PUBLIQUES

### SECTEUR RIVE-DROITE

- 1 Maternelle Mignottes
- 2 Maternelle et élémentaire Rive-Droite
- 3 Groupe scolaire Brazza

### SECTEUR PIEDALLOUES

- 4 Groupe scolaire Les Piedalloues

### SECTEUR CLAIRIONS

- 5 Groupe scolaire Les Clairions

### SECTEUR SAINT-SIMÉON

- 6 Groupe scolaire Marie-Noël

### SECTEUR ROSOIRS

- 7 Maternelle Rosoires
- 8 Élémentaire Rosoires

### SECTEUR SAINTE-GENEVIÈVE

- 9 Maternelle et élémentaire Courbet
- 10 Maternelle et élémentaire Renoir

### SECTEUR BOUSSICATS

- 11 Maternelle Henri Matisse
- 12 Élémentaire Boussicats - site Pierre et Marie Curie
- 13 Élémentaire Boussicats - site Théodore de Bèze

### SECTEUR LABORDE

- 14 Groupe scolaire Jean-Pierre Soisson

## ÉCOLE PRIVÉE

- 1 Sainte Thérèse

## PETITE ENFANCE

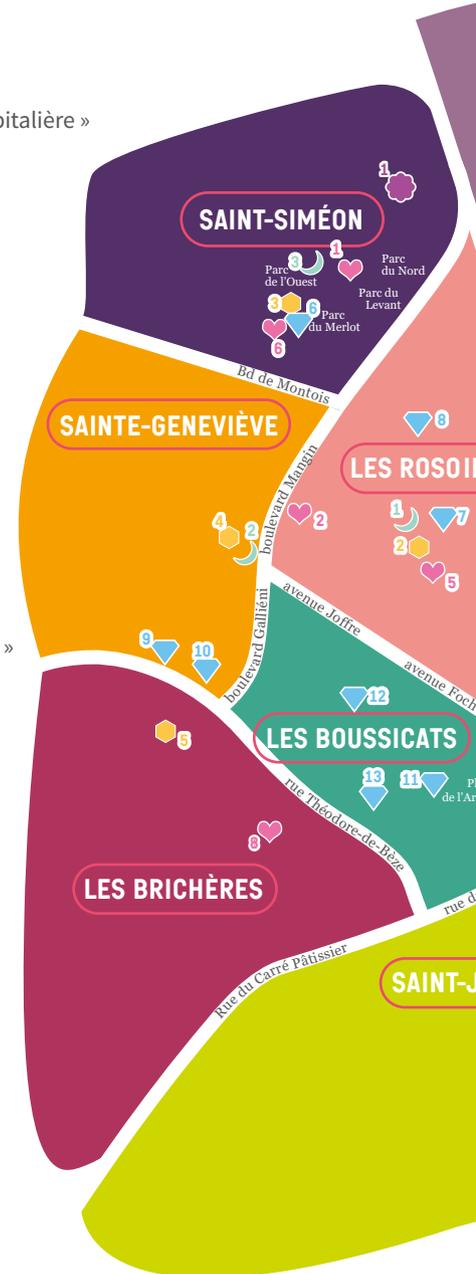
- 1 Petite crèche « Les Lutins »
- 2 Très grande crèche « Crèche Interhospitalière »
- 3 Petite crèche « Cabriole »
- 4 Petite crèche « Les Loupiots »
- 5 Petite crèche des Rosoires
- 6 Petite crèche « Ribambelle »
- 7 Petite crèche Rive-Droite
- 8 Petite crèche des Brichères
- 9 Micro crèche « Les apprentis'sages »

## CENTRES DE LOISIRS

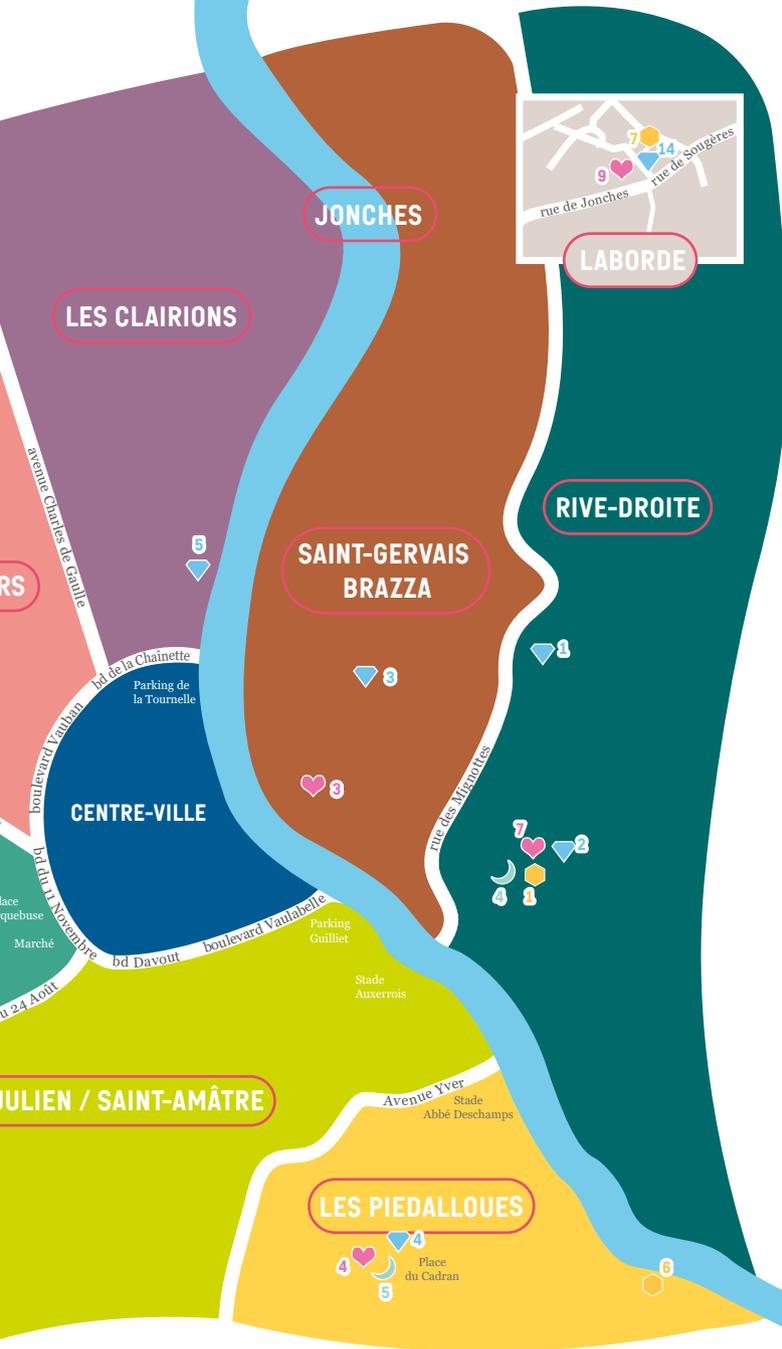
- 1 Centre de loisirs Rive Droite
- 2 Centre de loisirs des Rosoires
- 3 Centre de loisirs « Maison des Enfants »
- 4 Centre de loisirs Sainte-Geneviève
- 5 Centre de loisirs des Brichères
- 6 Centre de loisirs « Les Gulli'vert »
- 7 Centre de loisirs de Laborde (PLPB)

## ESPACES D'ACCUEIL ET D'ANIMATION

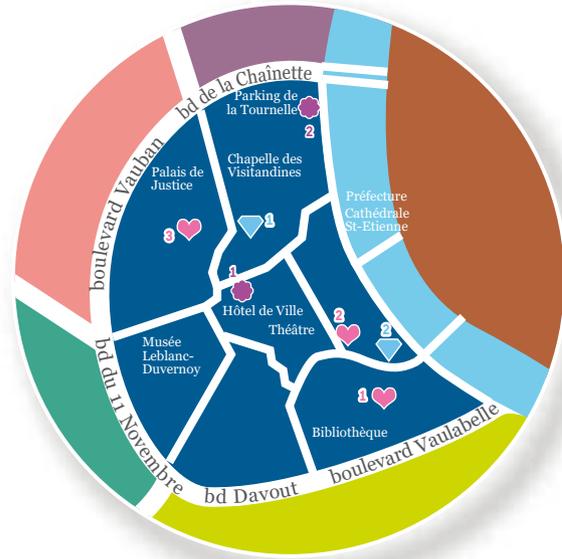
- 1 La Source
- 2 La Ruche
- 3 L'Alliance
- 4 La Confluence
- 5 La Boussole



# ET ESPACES D'ACCUEIL ET D'ANIMATION



## SECTEUR CENTRE-VILLE



### ÉCOLES PUBLIQUES

- 1 Groupe scolaire Paris
- 2 Maternelle et élémentaire Jean-Zay

### ÉCOLES PRIVÉES

- 1 Sainte-Marie
- 2 Montessori

### PETITE ENFANCE

- 1 Micro crèche du Pont
- 2 Grande crèche Kiehlmann
- 3 Maison des 1000 premiers jours et Relais Petite Enfance (RPE)

# LA PETITE ENFANCE

## MAISON DES 1000 PREMIERS JOURS

DU PROJET DE PARENTALITÉ AUX 3 ANS DE L'ENFANT

La maison des 1000 premiers jours est un lieu unique offrant des services gratuits pour simplifier la vie des futurs parents et de ceux ayant des enfants de 0 à 3 ans. En tant que pilier du soutien à la parentalité, cet espace favorise l'entraide, la compréhension et la bienveillance, offrant une ressource précieuse pour accompagner les parents.



**Lundi : sur RDV**  
**Mardi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h**  
**Mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h30**  
**et de 13h30 à 17h30**  
**14 rue Michel Lepeletier - 89000 Auxerre**  
**parentalite@auxerre.com**  
**Tél : 03 86 72 48 90**



## LES RESSOURCES PARENTALITÉ

Vous trouverez au sein de la maison des 1000 premiers jours de nombreuses ressources (informations des parents sur les 1000 premiers jours, aide à la découverte et à l'utilisation des ressources numériques des 1000 premiers jours...), des permanences de professionnels à votre écoute, des ateliers parentalité, des cafés des parents...

**Le programme est consultable sur le site de la ville**

## LE LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS

La maison des 1000 premiers jours accueille un LAEP. C'est un lieu original de jeux, de rencontres, d'échanges et de convivialité.

L'accès est libre, gratuit, anonyme et sans inscription. Il s'adresse aux enfants âgés de 0 à 6 ans accompagnés par leurs parents, ou grands-parents, et aussi aux futurs parents...

## LAEP

### INFORMATIONS UTILES

#### - ADRESSES DES STRUCTURES \*

MARDI	MERCREDI	VENDREDI
Espace d'accueil et d'animation « la Ruche »	Maison des 1000 premiers jours	Espace d'accueil et d'animation « la Confluence »
Quartier Sainte-Geneviève	Quartier centre-ville	Quartier Rive Droite
place Degas	14 rue Michel Lepeletier	16-18 avenue de la Résistance

#### - HORAIRE

De 9h30 à 11h30

#### - TÉLÉPHONE

03 86 72 48 69

#### - MAIL

parentalite@auxerre.com

\* Pendant les vacances scolaires, veuillez vous renseigner au numéro de téléphone ci-dessus

## LE RELAIS PETITE ENFANCE

Le Relais Petite Enfance (RPE) est un lieu d'information à destination des parents et des professionnels de la petite enfance.

➤ **Il informe les parents sur les différents modes de garde.** Il est le guichet unique pour les pré-inscriptions de vos enfants dans l'ensemble des crèches municipales et associatives de la ville d'Auxerre. Il fournit la liste des assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s sur Auxerre et Monéteau et délivre des informations sur les démarches à effectuer en tant qu'employeur, en matière de droit du travail, et oriente les parents vers les interlocuteurs appropriés.

➤ **Il organise des temps collectifs avec les assistant(e)s maternel(le)s et les enfants.** Le but ? Rompre l'isolement des professionnel(le)s et créer des moments d'interactions entre les enfants.

➤ **Il contribue à la professionnalisation des assistant(e)s maternel(le)s :** temps d'échanges sur des thèmes administratifs, l'éveil et la pédagogie autour du jeune enfant, le soin... mais aussi accompagnement dans la formation continue via des organismes reconnus.

### Relais Petite Enfance

14 rue Michel Lepeletier - 89000 AUXERRE - [rpe@auxerre.com](mailto:rpe@auxerre.com)

Tél : 03 86 72 48 90 : pour les assistant(e)s maternel(le)s, informations sur les animations, les contrats, les congés...

Tél : 03 86 72 48 69 : pour votre recherche d'un mode de garde : liste des assistant(e)s maternel(le)s, pré-inscription en crèche...

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (18h les mardis et jeudis, et uniquement sur rdv ou par téléphone les lundis).



➤➤➤ Pour trouver un(e) assistant(e) maternel(le) :

[monenfant.fr](http://monenfant.fr)  
Relais Petite Enfance

## L'ACCUEIL CHEZ UN(E) ASSISTANT(E) MATERNEL(LE)

Si vous optez pour l'accueil de votre enfant chez un(e) assistant(e) maternel(le) agréé(e) par la PMI, les animatrices du relais petite enfance pourront vous proposer un rendez-vous personnalisé.

Après avoir recensé vos attentes et vos besoins, elles vous fourniront une liste d'assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s qui correspond à votre recherche.

Vous pourrez également, si vous le souhaitez, être accompagné par les professionnelles du relais dans votre fonction de particulier employeur tout au long de la garde (aide et soutien dans vos démarches auprès de la CAF, auprès de l'Urssaf, explication pour la rédaction du contrat de travail, et toutes questions d'ordre juridique et législatif...).

## L'ACCUEIL À DOMICILE

Pour faire garder votre enfant à domicile, vous pouvez établir directement un contrat de travail avec votre employé, passer par un organisme mandataire de services à la personne ou bien par un organisme prestataire de services à la personne.



# L'ACCUEIL EN CRÈCHE

La crèche est un lieu d'accueil et d'éveil, un terrain d'exploration que nous souhaitons profitable pour votre enfant.

Une ambiance et des espaces pensés pour votre enfant où nous accompagnons le développement de ses habiletés et la rencontre entre enfants au sein du collectif.

Il existe 11 crèches à Auxerre : 5 municipales, 4 associatives, la crèche inter-hospitalière et 1 crèche privée.

Les structures accueillent généralement des enfants de 10 semaines à 3 ans révolus et disposent d'espaces et de matériels pédagogiques adaptés, favorisant l'éveil et l'apprentissage de la vie en collectivité. Les professionnels de la petite enfance mettent en œuvre un projet de fonctionnement comprenant un projet d'établissement, un projet éducatif et social.

Ce projet comprend dans ses objectifs l'intégration des enfants en situation de handicap. Si la structure a la capacité d'assurer à l'enfant un accueil adapté à ses besoins (personnel, locaux, matériel...), un projet d'accueil individualisé devra être établi pour en préciser les modalités.

Les crèches sont agréées et contrôlées par la Protection Maternelle et Infantile (PMI) et sont soumises au respect d'une réglementation nationale, afin d'assurer la sécurité des enfants.

**>>> plus d'informations pages 12 à 15**

## NOTE

La Ville d'Auxerre contribue, avec la Caf et la MSA pour ses ressortissants, au financement de l'ensemble des établissements publics et associatifs d'accueil du jeune enfant situés sur le territoire de la commune.



## L'INSCRIPTION EN CRÈCHE VIA LE GUICHET UNIQUE :

Pour obtenir une place en accueil régulier ou en occasionnel, dans l'une des structures associatives ou municipales de la Ville, il est nécessaire de procéder à une pré-inscription auprès du Relais Petite Enfance (contact page 11) ou sur le portail famille (auxerre.com). La pré-inscription ne vaut pas admission, vous serez recontacté si une place est attribuée à votre enfant. Toute admission en accueil régulier passe par la commission d'attribution des places.

Pensez à anticiper en procédant à la pré-inscription à partir du 5ème mois de grossesse

L'ensemble des places disponibles est géré par le service petite enfance de la Ville (hors crèche interhospitalière et crèche privée).

Il est important de choisir votre crèche en fonction de vos contraintes, de vos besoins et de vos préférences, l'important est de pouvoir rendre confortable votre organisation de vie.

## LES TARIFS

Les tarifs varient selon le type d'établissement.

- > Pour les établissements d'accueil auxerrois publics et associatifs, un même barème est appliqué qui permet de calculer un tarif basé sur les ressources du foyer et le nombre d'enfants à charge. Ce barème est défini chaque année par la Caisse nationale des Allocations Familiales, et varie en fonction des ressources et du nombre d'enfants. Par exemple en 2025 le prix varie entre 0,50€ et 5,26 € de l'heure. Le tarif proposé inclut une aide que la Caf ou la MSA, chacune pour ses ressortissants, verse directement à l'établissement concerné.
- > Pour l'établissement privé auxerrois « Les Apprentis'sages » les modalités de facturation et les tarifs sont fixés librement par le gestionnaire. Les familles peuvent bénéficier ensuite – sous certaines conditions - d'une aide versée par la CAF ou la MSA.

## INFORMATION

Plus d'informations sur les tarifs et sur le crédit d'impôt pour frais de garde sur :

- > [monenfant.fr](http://monenfant.fr)
- > [caf.fr](http://caf.fr)
- > [service-public.fr](http://service-public.fr)



# LES STRUCTURES D'ACCUEIL COLLECTIF SUR GUICHET UNIQUE

## LES STRUCTURES MUNICIPALES

<b>GRANDE CRÈCHE KIEHLMANN</b>	5 place Saint-Pierre	Tél. : 03 86 52 11 16 crechekiehlmann@auxerre.com	Du lundi au vendredi 7h30 - 18h30	Capacité : 55 places
<b>MICRO CRÈCHE DU PONT</b>	1 rue Courtilière	Tél. : 03 86 52 20 20 crechedupont@auxerre.com	Du lundi au vendredi 8h00 - 18h30	Capacité : 11 places
<b>PETITE CRÈCHE DES ROSOIRS</b>	13 rue de la Tour d'Auvergne	Tél. : 03 86 42 79 73 crechedesrosoirs@auxerre.com	Du lundi au vendredi 7h30 - 18h00	Capacité : 18 places
<b>PETITE CRÈCHE RIVE DROITE</b>	Pôle Rive-Droite 16-18 avenue de la Résistance	Tél. : 03 86 18 02 75 crecherivedroite@auxerre.com	Du lundi au vendredi 7h30 - 18h00	Capacité : 20 places
<b>PETITE CRÈCHE DES BRICHÈRES</b>	Chemin des Brichères	Tél. : 03 86 18 08 28 crechedesbricheres@auxerre.com	Du lundi au vendredi 7h30 - 18h30	Capacité : 14 places

## LES STRUCTURES ASSOCIATIVES

<b>PETITE CRÈCHE LES LOUPIOTS</b>	3 place du Cadran	Tél. : 03 86 51 46 70 loupiots@vyv3.fr	Du lundi au vendredi 7h30 - 18h30	Capacité : 16 places
Gestion par la Mutualité Française Bourguignonne				
<b>PETITE CRÈCHE LES LUTINS</b>	13 allée Heurtebise	Tél. : 03 86 46 27 99 bureauleslutins@gmail.com	Du lundi au jeudi : 7 h 30 - 18 h 30 vendredi : 7 h 30 - 18 h 00	Capacité : 18 places
Gestion par une association de parents bénévoles				
<b>PETITE CRÈCHE RIBAMBELLE</b>	Boulevard de Montois	Tél. : 03 86 46 38 72 creche-ribambelle@orange.fr	Du lundi au vendredi 7h30 - 18h30	Capacité : 20 places
Gestion par l'association LRG Ribambelle				
<b>PETITE CRÈCHE CABRIOLE</b>	18 rue Etienne-Dolet	Tél. : 03 86 48 36 83 association.cabriole@orange.fr	Du lundi au vendredi 7h30 - 18h15	Capacité : 17 places
Gestion par une association de parents bénévoles				

➤ **Conditions d'admission** : Passage en commission + obligations vaccinales

➤ **RENSEIGNEMENTS ET PRÉ-INSCRIPTION** : Relais Petite Enfance / Guichet unique: Tél. : 03 86 72 48 69 - E-mail : rpe@auxerre.com



## LES AUTRES STRUCTURES D'ACCUEIL COLLECTIF

<b>TRÈS GRANDE CRÈCHE INTERHOSPITALIÈRE</b>	46 rue de Fleurus	Tél. : 03 86 46 68 36 creche.interhospitaliere@wanadoo.fr	Du lundi au vendredi 6h00 - 22h00	Capacité : 83 places <i>Les places sont réservées au personnel hospitalier</i>
---	-------------------	--	--------------------------------------	---

**GCS crèche inter-hospitalière** (qui regroupe le centre hospitalier d'Auxerre, le centre hospitalier spécialisé de l'Yonne et la maison départementale de retraite de l'Yonne)

<b>MICRO-CRÈCHE LES APPRENTIS'SAGES</b> <i>Établissement privé</i>	16 allée Bellevue - Laborde	Tél. : 09 80 63 35 15 lesapprentissages.microcreche@gmail.com	Du lundi au vendredi 7h00 - 19h30	Capacité : 12 places
---	--------------------------------	--	--------------------------------------	----------------------

➤ **Conditions d'admission** : Obligations vaccinales

# LES ÉCOLES PUBLIQUES

## Inscription

L'inscription des enfants à l'école s'effectue :

- > En mairie centrale au Guichet unique du service Accueil et Formalités (jours et horaires p 47)
- > Sur le portail famille.

L'inscription doit être réalisée par au moins un des parents ou par un substitut parental.

### Période d'inscription :

Année en cours : inscriptions toute l'année

Concernant l'année scolaire 2026-2027, les dates précises seront communiquées ultérieurement via le site de la Ville, par affichage et par le biais de l'école de votre enfant.

**Sont uniquement concernés par les inscriptions scolaires les primo-arrivants, c'est-à-dire les enfants qui :**

- > entrent en première année d'école maternelle
- > changent d'école en cours de scolarité,
- > arrivent à Auxerre.

## Pour toute inscription

Présenter le dossier d'inscription (disponible en mairie ou sur le site internet auxerre.fr) accompagné des documents suivants :

- > le ou les **livret(s) de famille original(ux)** et leurs photocopies,
- > une attestation de vaccination délivrée par votre médecin ou le **carton de santé**
- > un certificat de radiation en cas de changement d'école,
- > un **justificatif de domicile de moins de trois mois**,
- > pour les parents séparés, une copie de l'extrait de la **décision judiciaire** ou une **attestation sur l'honneur** fixant la résidence de l'enfant et précisant l'exercice de l'autorité parentale,
- > pour les parents divorcés, une copie du jugement.

**Un dossier incomplet ne peut être pris en compte. Le dossier doit obligatoirement être enregistré en mairie.**

## Dérogations écoles

Pour toute demande d'inscription dans une école autre que celle du secteur, présenter en plus des documents précédents :

- > un **courrier de motivation**,
- > en cas de garde de l'enfant, une **copie de l'attestation d'agrément** ou une attestation sur l'honneur accompagnée de la photocopie d'un justificatif de domicile de l'assistant(e) maternel(le).

Pour les parents **résidant hors d'Auxerre**, présenter :

- > un courrier motivant la demande,
- > une dérogation signée du maire de la commune de résidence.

L'imprimé est à retirer en même temps que le dossier.



## LES TRANSPORTS SCOLAIRES

Dans certains secteurs de la ville, des transports sont mis en place pour conduire vos enfants du domicile à l'école. Retrouvez toutes ces informations sur le portail famille !



## SECTEUR CENTRE-VILLE

### MATERNELLE JEAN-ZAY

Directrice : MME BILLES

📍 40 rue Saint-Pélerin

☎ 03 86 52 79 55 📧 0890423b@ac-dijon.fr

4 classes



### ÉLÉMENTAIRE JEAN-ZAY

Directeur : M. PORTAIS

📍 61 rue du Pont

☎ 03 86 52 13 83 📧 0890403e@ac-dijon.fr

7 classes

COORDINATRICE DES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES DU SECTEUR :

Sandy LUCOT : 03 86 46 67 78 / 06 21 67 19 89



#### RESTAURANT SCOLAIRE JEAN-ZAY

📍 40 rue Saint-Pélerin ☎ 03 86 52 62 88



Transport scolaire

## SECTEUR CENTRE-VILLE

### GRUPE SCOLAIRE DE PARIS

Directrice : MME ROUSSEAU

📧 0890490z@ac-dijon.fr

### MATERNELLE DE PARIS

📍 78 rue de Paris

☎ 03 86 52 73 16

2 classes



### ÉLÉMENTAIRE DE PARIS

📍 12 rue Dampierre

☎ 03 86 52 09 95

4 classes + 1 ULIS (unité localisée pour l'inclusion scolaire)

COORDINATEUR DES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES DU SECTEUR :

Lucas CANONNE : 03 86 46 70 35 / 06 21 67 19 74



### RESTAURANT SCOLAIRE PARIS

📍 1 bis rue du 4 Septembre ☎ 03 86 51 16 42

## SECTEUR BRAZZA

### GRUPE SCOLAIRE DE BRAZZA

Directrice : MME RODAGLIO

📍 16 rue de Brazza

📧 0890399a@ac-dijon.fr

### MATERNELLE BRAZZA

☎ 03 86 46 14 72

2 classes



### ÉLÉMENTAIRE BRAZZA

☎ 03 86 46 32 74

4 classes

COORDINATRICE DES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES DU  
SECTEUR :

Nadège MIGNON : 03 86 46 73 91 / 07 63 19 59 63



RESTAURANT SCOLAIRE BRAZZA

📍 16 rue de Brazza ☎ 06 75 26 90 91

## SECTEUR CLAIRIONS

### GRUPE SCOLAIRE DES CLAIRIONS

Directrice : MME FOUCHER

📧 0890400b@ac-dijon.fr

### MATERNELLE CLAIRIONS

📍 1 rue de la Maladière

☎ 03 86 46 96 45

2 classes



LUNDI MARDI JEUDI VENDREDI	7H30	ACCUEIL DU MATIN	ENSEIGNEMENT	11H45		13H45	ENSEIGNEMENT	ACCUEIL DU SOIR	18H30
		8H30						16H30	

### ÉLÉMENTAIRE CLAIRIONS

📍 53 avenue des Clairions

☎ 03 86 46 42 52

4 classes + 1 ULIS (unité localisée pour l'inclusion scolaire)

COORDINATRICE DES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES DU SECTEUR :

Sylvie JACQUEMARD : 03 86 51 49 37 / 06 21 67 19 39

LUNDI MARDI JEUDI VENDREDI	7H30	ACCUEIL DU MATIN	ENSEIGNEMENT	11H40		13H40	ENSEIGNEMENT	ÉTUDE SURVEILLÉE + ANIMATION	18H30
		8H25						16H25	



### RESTAURANT SCOLAIRE CLAIRIONS

📍 53 avenue des Clairions ☎ 03 86 46 23 66

## SECTEUR LABORDE

### GRUPE SCOLAIRE JEAN-PIERRE SOISSON

Directrice : MME BILLIAT

📍 2 rue de Curly, Laborde

☎ 03 86 46 60 24 @ 0890428g@ac-dijon.fr



### MATERNELLE JEAN-PIERRE SOISSON

2 classes



COORDINATRICE DES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES DU SECTEUR :

Nadège MIGNON : 03 86 46 73 91 / 07 63 19 59 63

### ÉLÉMENTAIRE JEAN-PIERRE SOISSON

2 classes + une unité d'enseignement en élémentaire pour enfants autistes.



#### RESTAURANT SCOLAIRE JEAN-PIERRE SOISSON

📍 2 rue de Curly, Laborde ☎ 03 86 52 15 69



Transport scolaire

# SECTEUR BRICHÈRES / BOUSSICATS

## MATERNELLE HENRI-MATISSE

Directrice : MME GATHELLIER-PETIT

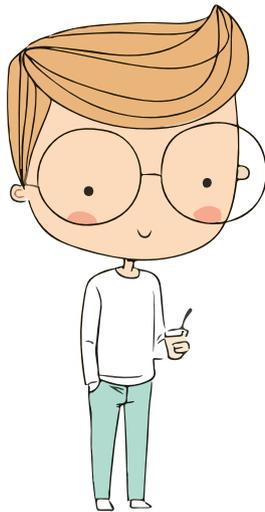
📍 27 avenue Hoche

☎ 03 86 52 33 74 @ 0890415t@ac-dijon.fr

3 classes



LUNDI MARDI JEUDI VENDREDI	7H30	ACCUEIL DU MATIN 8H40	ENSEIGNEMENT	11H35		13H35	ENSEIGNEMENT	16H40	ACCUEIL DU SOIR 18H30
-------------------------------------	------	--------------------------------	--------------	-------	--	-------	--------------	-------	--------------------------------



**COORDINATRICE DES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES DU SECTEUR :**

Sylvie JACQUEMARD : 03 86 51 49 37 / 06 21 67 19 39



**RESTAURANT SCOLAIRE PIERRE ET MARIE CURIE (LIAISON EN BUS)**

📍 15 bis rue Pierre et Marie Curie ☎ 03 86 52 65 77

## SECTEUR BRICHÈRES / BOUSSICATS

### ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DES BOUSSICATS

Directeur : M. DEMORY

📧 0890398z@ac-dijon.fr

8 classes



### PIERRE ET MARIE CURIE Du CP au CE2

📍 15 bis rue Pierre et Marie Curie

☎ 03 86 52 38 13

LUNDI MARDI JEUDI VENDREDI	7H30	ACCUEIL DU MATIN	8H25	ENSEIGNEMENT	11H45		13H45	ENSEIGNEMENT	16H25	ÉTUDE SURVEILLÉE + ANIMATION	18H30
-------------------------------------	------	------------------------	------	--------------	-------	--	-------	--------------	-------	---------------------------------------	-------

### THÉODORE DE BÈZE Du CE2 au CM2

📍 26 rue Théodore-de-Bèze

☎ 03 86 51 26 19

COORDINATRICE DES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES DU  
SECTEUR :

Sylvie JACQUEMARD : 03 86 51 49 37 / 06 21 67 19 39

LUNDI MARDI JEUDI VENDREDI	7H30	ACCUEIL DU MATIN	8H15	ENSEIGNEMENT	11H30		13H30	ENSEIGNEMENT	16H15	ÉTUDE SURVEILLÉE + ANIMATION	18H30
-------------------------------------	------	------------------------	------	--------------	-------	--	-------	--------------	-------	---------------------------------------	-------



RESTAURANT SCOLAIRE PIERRE ET MARIE CURIE (LIAISON EN BUS)

📍 15 bis rue Pierre et Marie Curie ☎ 03 86 52 65 77

## SECTEUR PIEDALLOUES

### GRUPE SCOLAIRE DES PIEDALLOUES

Directrice : MME COSTAL

@ 0891060u@ac-dijon.fr

### MATERNELLE PIEDALLOUES

📍 Place de l'Île de France

☎ 03 86 52 31 95

4 classes



### ÉLÉMENTAIRE PIEDALLOUES

📍 Place de l'Île de France

☎ 03 86 51 18 70 / 03 86 51 44 05

7 classes

COORDINATRICE DES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES DU SECTEUR :

Caroline ADRIFI : 03 86 46 86 72 / 06 84 24 02 14



### RESTAURANT SCOLAIRE PIEDALLOUES

📍 Place de l'Île de France ☎ 03 86 52 64 14

## SECTEUR ROSOIRS

### GRUPE SCOLAIRE DES ROSOIRS

Directeur : M. FOISSY

### MATERNELLE DES ROSOIRS

📍 13 bis rue de la Tour d'Auvergne

☎ 03 86 46 35 04 📧 0891250a@ac-dijon.fr

4 classes dont 1 classe de toute petite section (TPS)



LUNDI MARDI JEUDI VENDREDI	7H30	ACCUEIL DU MATIN	8H40	ENSEIGNEMENT	11H40		13H40	ENSEIGNEMENT	16H40	ACCUEIL DU SOIR CENTRE DE LOISIRS	18H30
-------------------------------------	------	------------------------	------	--------------	-------	--	-------	--------------	-------	--	-------

### ÉLÉMENTAIRE DES ROSOIRS

📍 4 rue Jules-Verne

☎ 03 86 46 33 12 📧 0891240p@ac-dijon.fr

6 classes + 1 ULIS (unité localisée pour l'inclusion scolaire)

**CLASSE CHAM** (classes à horaires aménagés musique)

Toutes les classes de Cycle 3 y participent en partenariat avec le Conservatoire (ouvert à tous).

#### Centre de loisirs des rosoirs

13 rue de la Tour-d'Auvergne

Tél. : 03 86 46 70 35

E-mail : cl.rosoirs@auxerre.com

#### COORDINATEUR DES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES DU SECTEUR :

Lucas CANONNE : 03 86 46 70 35 / 06 21 67 19 74

LUNDI MARDI JEUDI VENDREDI	7H30	ACCUEIL DU MATIN	8H25	ENSEIGNEMENT	11H50		13H50	ENSEIGNEMENT	16H25	ÉTUDE SURVEILLÉE + ANIMATION	18H30
-------------------------------------	------	------------------------	------	--------------	-------	--	-------	--------------	-------	---------------------------------------	-------



#### RESTAURANT SCOLAIRE ROSOIRS

📍 19 rue de la Tour d'Auvergne ☎ 03 86 46 29 36

## SECTEUR RIVE-DROITE

### MATERNELLE RIVE-DROITE

Directrice : MME PILLOT

📍 rue Charles de Foucault

☎ 03 86 46 88 74 @ 0890425d@ac-dijon.fr

3 classes

Centre de loisirs rive droite

16-18 avenue de la Résistance

Tél. : 03 86 46 73 91

E-mail : cl.rivedroite@auxerre.com



### MATERNELLE MIGNOTTES

Directrice : MME GOTTE

📍 5 rue des Fontenottes

☎ 03 86 46 81 98 @ 0890048u@ac-dijon.fr

3 classes

COORDINATRICE DES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES DU SECTEUR :

Nadège MIGNON : 03 86 46 73 91 / 07 63 19 59 63



\* L'accueil du matin des Mignottes a lieu à l'école maternelle Rive-Droite avec liaison en bus.



RESTAURANT SCOLAIRE MIGNOTTES (LIAISON EN BUS)

📍 5 rue des Fontenottes ☎ 03 86 46 47 61



Transport scolaire

# SECTEUR RIVE-DROITE

## ÉLÉMENTAIRE RIVE-DROITE

Directrice : MME HOMMET

📍 28 avenue de la Résistance

☎ 03 86 94 00 42    ✉ 0890414s@ac-dijon.fr

10 classes + 1 ULIS (unité localisée pour l'inclusion scolaire)

Centre de loisirs rive droite

16-18 avenue de la Résistance

Tél. : 03 86 46 73 91

E-mail : cl.rivedroite@auxerre.com

LUNDI  
MARDI  
JEUDI  
VENDREDI

7H30

ACCUEIL  
DU  
MATIN

8H25

ENSEIGNEMENT

11H40



13H40

ENSEIGNEMENT

16H25

ÉTUDE  
SURVEILLÉE  
+  
ANIMATION  
(AU CENTRE DE LOISIRS)

18H30

COORDINATRICE DES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES DU  
SECTEUR :

Nadège MIGNON : 03 86 46 73 91 / 07 63 19 59 63



RESTAURANT SCOLAIRE MIGNOTTES (LIAISON EN BUS)

📍 5 rue des Fontenottes    ☎ 03 86 46 47 61



# SECTEUR SAINTE-GENEVIÈVE

## MATERNELLE RENOIR

Directeur : M. MOLLENS-FEVRE

📍 6 avenue Courbet

☎ 03 86 46 33 64 📧 0890095v@ac-dijon.fr

4 classes

Centre de loisirs Sainte-Genève

Bureau – Le Kiosque

6 rue Renoir

Tél. : 03 86 46 86 72

E-mail : cl.saintegenevieve@auxerre.com

LUNDI MARDI JEUDI VENDREDI	7H30	ACCUEIL DU MATIN	8H40	ENSEIGNEMENT	11H55		13H55	ENSEIGNEMENT	16H40	ACCUEIL DU SOIR CENTRE DE LOISIRS	18H30
-------------------------------------	------	------------------------	------	--------------	-------	---	-------	--------------	-------	--	-------

COORDINATRICE DES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES DU SECTEUR :

Caroline ADRIFI : 03 86 46 86 72 / 06 84 24 02 14

## ÉLÉMENTAIRE RENOIR

Directrice : MME GOBIER

📍 4 avenue Courbet

☎ 03 86 94 00 18 📧 0890094u@ac-dijon.fr

6 classes + 1 UPE2A (pour les élèves allophones)



LUNDI MARDI JEUDI VENDREDI	7H30	ACCUEIL DU MATIN	8H25	ENSEIGNEMENT	11H40		13H40	ENSEIGNEMENT	16H25	ÉTUDE SURVEILLÉE + ANIMATION	18H30
-------------------------------------	------	------------------------	------	--------------	-------	---	-------	--------------	-------	---------------------------------------	-------



RESTAURANT SCOLAIRE RENOIR

📍 4 avenue Courbet ☎ 03 86 46 26 96

# SECTEUR SAINTE-GENEVIÈVE

## MATERNELLE COURBET

Directrice : MME LANCELOT-RONOT

📍 12 rue Fragonard

☎ 03 86 46 33 70 @ 0890847m@ac-dijon.fr

3 classes

### Centre de loisirs Sainte-Geneviève

Bureau – Le Kiosque

6 rue Renoir

Tél. : 03 86 46 86 72

E-mail : cl.saintegenevieve@auxerre.com

LUNDI MARDI JEUDI VENDREDI	<b>7H30</b>	ACCUEIL DU MATIN	<b>8H40</b>	ENSEIGNEMENT	<b>11H55</b>		<b>13H55</b>	ENSEIGNEMENT	<b>16H40</b>	ACCUEIL DU SOIR CENTRE DE LOISIRS	<b>18H30</b>
-------------------------------------	-------------	------------------------	-------------	--------------	--------------	---	--------------	--------------	--------------	--	--------------

### COORDINATRICE DES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES DU SECTEUR :

Caroline ADRIFI : 03 86 46 86 72 / 06 84 24 02 14

## ÉLÉMENTAIRE COURBET

Directeur : M. MIRKOVIC

📍 12 avenue Courbet

☎ 06 73 74 14 41 @ 0890860b@ac-dijon.fr

8 classes + 1 ULIS (unité localisée pour l'inclusion scolaire)



LUNDI MARDI JEUDI VENDREDI	<b>7H30</b>	ACCUEIL DU MATIN	<b>8H25</b>	ENSEIGNEMENT	<b>11H40</b>		<b>13H40</b>	ENSEIGNEMENT	<b>16H25</b>	ÉTUDE SURVEILLÉE + ANIMATION	<b>18H30</b>
-------------------------------------	-------------	------------------------	-------------	--------------	--------------	---	--------------	--------------	--------------	---------------------------------------	--------------



### RESTAURANT SCOLAIRE RENOIR

📍 4 avenue Courbet ☎ 03 86 46 26 96

# SECTEUR SAINT-SIMÉON

## LES ÉCOLES PUBLIQUES D'AUXERRE

### GROUPE SCOLAIRE MARIE NOËL

Directrice : MME CHAILLOUX

📍 1 allée de la Colémine

☎ 03 86 46 78 76 📧 0890945u@ac-dijon.fr

Centre de loisirs Maison des enfants

boulevard de Montois

Tél. : 03 86 46 67 78

cl.saintsimeon@auxerre.com

### MATERNELLE MARIE NOËL

4 classes + Une unité d'enseignement en maternelle pour enfants autistes.



RESTAURANT SCOLAIRE MARIE-NOËL

📍 3 allée de la Colémine ☎ 03 86 46 60 55

COORDINATRICE DES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES DU  
SECTEUR :

Sandy LUCOT : 03 86 46 67 78 / 06 21 67 19 89

### ÉLÉMENTAIRE MARIE NOËL

8 classes



## ENSEIGNEMENT PRIVÉ

### SAINTE-MARIE

Cheffe d'établissement : MME MOUSSOUX-CLÉMENSAT

📍 14 rue de la Fraternité

☎ 03 86 52 10 40 📧 direction@ecole-privee-sainte-marie.com

14 classes

### SAINTE-THÉRÈSE

Cheffe d'établissement : MME ABT

📍 6 boulevard de Montois

☎ 03 86 94 23 70 📧 ste-therese@saint-joseph-auxerre.fr

14 classes

### MONTESSORI AUXERRE

Directrice : MME GENDRIN

📍 14 quai de la Marine

☎ 06 89 73 00 14 📧 info@montessori-auxerre.com

2 classes

## LE PROGRAMME DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE



Le programme de réussite éducative (PRE) propose des parcours individualisés aux enfants de 2 à 18 ans résidant dans les quartiers politique de la ville et présentant des difficultés dans différents domaines tels que la scolarité, la santé...

Le dispositif vise une meilleure réussite scolaire et éducative, le bien-être et l'épanouissement personnel des jeunes.

Les familles sont identifiées par le biais des enseignants et / ou professionnels du secteur médico-social (Conseil Départemental, Centre social, Centre de loisirs et autres structures du médico-social) mais peuvent aussi contacter les professionnels du dispositif en direct.

Les actions individuelles menées par le PRE sont variées et s'inscrivent dans le cadre d'un parcours individualisé de l'enfant et de l'adolescent sur différentes thématiques.



**Coordination du dispositif : 03 86 72 44 42 / 06 12 11 18 42**

**Référent parcours famille : 03 86 72 44 36 / 06 75 25 92 56**

## LE CONTRAT LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ

Le CLAS (contrat local d'accompagnement à la scolarité) proposé dans trois écoles de la ville, a pour objectif de favoriser la réussite scolaire des enfants.

Les parents sont partenaires de cette action articulée autour d'un temps de devoirs et d'activités sportives et / ou culturelles.

**Coordination du dispositif : 03 86 72 44 36 / 06 75 25 92 56**



## LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS



Le Conseil municipal des enfants traduit une volonté politique de la municipalité d'associer les jeunes dans la vie de la cité. C'est une instance citoyenne, de réflexion, d'information, de propositions et d'échanges entre la municipalité et les jeunes sur des questions d'intérêt communal.

Créée en 2022, cette instance de la démocratie participative est composée de 28 enfants maximum.

Ce nombre peut varier selon la participation ou non de l'ensemble des écoles publiques et privées d'Auxerre. Des élections se dérouleront en octobre 2025 pour un mandat de deux ans.

Sont éligibles les enfants de classe de CM1 et à parité fille-garçon, domiciliés à Auxerre. Ils sont élus pour un mandat de 2 ans avec l'élection du maire et de ses adjoints.

Le CME est composé de différentes commissions au sein desquelles les enfants seront répartis selon les thématiques de leur choix tels que : environnement / aménagement / prévention et sécurité / le vivre ensemble, les loisirs...



**MANDAT 2023 - 2025**

**Coordination du dispositif : 03 86 72 44 43 / 06 21 67 19 84**

# LES SERVICES PÉRISCOLAIRES

## LA RESTAURATION COLLECTIVE

Les 11 restaurants scolaires de la Ville accueillent les enfants de toutes les écoles publiques d'Auxerre.

La Ville d'Auxerre a défini précisément la qualité de la prestation demandée à la société de restauration ELIOR qui prépare chaque jour les repas à la cuisine centrale.

Une fois par semaine, un menu végétarien est proposé ; il permet de montrer aux enfants que l'on peut manger autrement mais toujours équilibré (Loi Egalim).

Les menus sont composés par une diététicienne qui veille à la qualité et au bon équilibre des repas servis sans jamais oublier la notion de plaisir et de découvertes culinaires.



### CUISINE CENTRALE

17 rue du Colonel-Rozanoff

Tél : 03 86 42 97 98

horaires de permanence

(encaissement, espèces et régularisation)

les lundis, mercredis et vendredis de 14h00 à 16h30

➤ Les menus sont téléchargeables sur le portail famille et consultables sur l'application App'Table.



## LA QUALITÉ

La Ville d'Auxerre s'engage pour une alimentation durable en restauration scolaire, crèches et centres de loisirs.

La société ELIOR, via un cahier des charges exigeant, propose une fréquence minimum de 40 % de bio et 50 % de produits locaux (59 % bio et 62 % locaux en 2024 en fréquence).

Le « fait maison » est favorisé.

<https://ma-cantine.agriculture.gouv.fr/accueil>

## L'ANIMATION ET LA NUTRITION

Des animations ludiques, nutritionnelles et éducatives sont proposées tout au long de l'année : la semaine du goût, le printemps bio, des repas à thèmes autour des régions et des pays.

En parallèle, un travail participatif avec quelques classes est mené sur le gaspillage alimentaire, l'éducation au goût, la nutrition, le tri des déchets et le compostage.

### Projet d'accueil individualisé (PAI)

Si votre enfant est concerné par une allergie alimentaire ou un problème de santé, il convient de le signaler impérativement à la mairie au moment de l'inscription ou dès que vous en avez connaissance. Si nécessaire, un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) sera mis en place en concertation avec le médecin scolaire (ou votre médecin traitant).

Votre enfant ne sera admis au restaurant scolaire qu'après réception par la Mairie d'Auxerre du PAI établi par le médecin et signé de tous les intervenants scolaires et périscolaires.

Si votre enfant a déjà un PAI, merci de le fournir au moment de l'inscription ou ré-inscription périscolaire.

La modalité d'accueil « avec panier-repas » doit être spécifiée dans le P.A.I. de votre enfant. Le document précisera que ce dernier consommera exclusivement le repas que vous lui aurez fourni (panier-repas).

L'élaboration et le transport de ce panier-repas sont entièrement sous votre responsabilité.

## AVANT ET APRÈS LA CLASSE

Les accueils de loisirs proposent des temps d'animation après l'école mais également un temps d'étude surveillée pour les enfants des écoles élémentaires.

Selon les écoles ils sont organisés dans les locaux de l'école et/ou dans les centres de loisirs (voir pages 17 à 30).

**La Ville d'Auxerre souhaite développer la qualité de ses accueils périscolaires et assurer une cohérence tout au long de la journée des enfants en impulsant un partenariat solide entre les parents, les enseignants et tous les acteurs éducatifs (animateurs, agents des écoles...).**

**Ils sont coordonnés par les directrices des centres de loisirs.**

Le règlement de fonctionnement des accueils périscolaires et extrascolaires municipaux (disponible sur demande ou téléchargeable sur le portail famille) décrit et cadre leur fonctionnement.

Pour une meilleure qualité d'accueil du soir / études surveillées, nous recommandons un départ à partir de 17h30.

**Contact : service des centres de loisirs et accueils périscolaires de la Ville d'Auxerre : 03 86 72 44 46 ou 03 86 72 44 79 ou 03 86 72 43 58**

## INSCRIPTIONS ET TARIFICATIONS :

**L'inscription ou réinscription est à renouveler chaque année en mairie centrale ou via le portail famille.**

Tout d'abord, une inscription administrative est nécessaire et des pièces justificatives sont à fournir.

Ensuite, il est **obligatoire** d'effectuer des réservations pour toute fréquentation à un service (accueil du matin, restauration collective, accueil du soir, étude surveillée, centre de loisirs mercredis et vacances).

**TOUT DOSSIER INCOMPLET  
NE SERA PAS PRIS EN COMPTE**

## AGENDA DE FRÉQUENTATION

### POUR LA RESTAURATION COLLECTIVE :



La réservation se fait sur l'application App'table. Aucune modification ne peut être prise en compte par les services de la mairie.

### Pour les accueils avant/après la classe :

Les réservations sont à effectuer uniquement en ligne via le portail famille ou l'application « Auxerre famille ». L'accueil est effectif 48h après la démarche.



PORTAIL

FAMILLE

**Possibilité de réserver, annuler ou modifier l'agenda au plus tard 3 jours avant le jour de fréquentation (informations et conditions consultables dans la notice explicative)**



# LES TARIFS

Les tarifs sont basés sur le quotient familial :

Pour les parents ne fournissant pas leurs revenus, les tarifs maximums seront appliqués.

Périscolaire		Tarif repas		Tarif accueils périscolaires matin et soir (dans les écoles et centres de loisirs)							
				MATIN habitants d'Auxerre		MATIN habitants hors d'Auxerre		SOIR habitants d'Auxerre		SOIR habitants hors d'Auxerre	
Quotient familial (en €)	Tranche	Habitants d'Auxerre	Habitants hors d'Auxerre	Jusqu'à la 8 <sup>ème</sup> fréquentation mensuelle	À partir de la 9 <sup>ème</sup> fréquentation mensuelle	Jusqu'à la 8 <sup>ème</sup> fréquentation mensuelle	À partir de la 9 <sup>ème</sup> fréquentation mensuelle	Jusqu'à la 8 <sup>ème</sup> fréquentation mensuelle	À partir de la 9 <sup>ème</sup> fréquentation mensuelle	Jusqu'à la 8 <sup>ème</sup> fréquentation mensuelle	À partir de la 9 <sup>ème</sup> fréquentation mensuelle
0 à 199	1	1,89 €	2,26 €	0,20 €	0,10 €	0,25 €	0,13 €	0,45 €	0,23 €	0,50 €	0,25 €
200 à 299	2	2,15 €	2,57 €	0,30 €	0,15 €	0,40 €	0,20 €	0,70 €	0,35 €	0,75 €	0,38 €
300 à 399	3	2,36 €	2,84 €	0,40 €	0,20 €	0,50 €	0,25 €	0,90 €	0,45 €	1,00 €	0,50 €
400 à 499	4	2,57 €	3,10 €	0,50 €	0,25 €	0,65 €	0,33 €	1,15 €	0,58 €	1,25 €	0,63 €
500 à 599	5	2,84 €	3,41 €	0,60 €	0,30 €	0,80 €	0,40 €	1,40 €	0,70 €	1,50 €	0,75 €
600 à 649	6	3,15 €	3,78 €	0,65 €	0,33 €	0,90 €	0,45 €	1,55 €	0,78 €	1,65 €	0,83 €
650 à 699	7	3,41 €	4,10 €	0,70 €	0,35 €	0,95 €	0,48 €	1,65 €	0,83 €	1,75 €	0,88 €
700 à 749	8	3,68 €	4,41 €	0,75 €	0,38 €	1,00 €	0,50 €	1,75 €	0,88 €	1,85 €	0,93 €
750 à 849	9	3,94 €	4,73 €	0,85 €	0,43 €	1,10 €	0,55 €	1,95 €	0,98 €	2,05 €	1,03 €
850 à 949	10	4,15 €	4,99 €	0,95 €	0,48 €	1,20 €	0,60 €	2,20 €	1,10 €	2,30 €	1,15 €
950 à 1049	11	4,41 €	5,30 €	1,05 €	0,53 €	1,30 €	0,65 €	2,40 €	1,20 €	2,55 €	1,28 €
1050 à 1149	12	4,67 €	5,62 €	1,15 €	0,58 €	1,45 €	0,73 €	2,65 €	1,33 €	2,80 €	1,40 €
1150 à 1499	13	4,94 €	5,93 €	1,50 €	0,75 €	1,90 €	0,95 €	3,45 €	1,73 €	3,65 €	1,83 €
+ de 1500	14	5,20 €	6,25 €	1,60 €	0,80 €	2,00 €	1,00 €	3,50 €	1,75 €	3,70 €	1,85 €
enfant occasionnel		5,51 €	6,62 €								
parent occasionnel		5,67 €	6,83 €								

Tarifs susceptibles d'évoluer en 2026

Tous les renseignements et les documents téléchargeables (dossiers, règlements...) sont disponibles sur le portail famille ou sur le site internet [www.auxerre.fr](http://www.auxerre.fr) rubrique pratique - enfance et jeunesse.

## FACTURATION

### MAIRIE CENTRALE – SERVICE ACCUEIL ET FORMALITÉS

Une seule facture regroupe l'ensemble des services périscolaires (accueil du matin, du soir, des centres de loisirs) et des crèches.

Le paiement de cette facture peut être fait soit :

- par prélèvement automatique (en faisant la demande auprès de la régie de recettes unique),
- par internet avec votre carte bancaire en vous connectant au portail famille
- en chèque, espèces, tickets CESU ou carte bancaire au service régie de recettes unique - 14 place de l'hôtel de Ville - 89000 Auxerre (au guichet unique),

Les paiements directement dans les structures (établissements petite enfance ou centres de loisirs) ne sont pas acceptés.

Pour tout renseignement : [finances.regieunique@auxerre.com](mailto:finances.regieunique@auxerre.com) ou 03 86 72 44 26

# LES CENTRES DE LOISIRS

## LES STRUCTURES MUNICIPALES

Les cinq centres de loisirs de la Ville d'Auxerre (des Rosoires, des Brichères, Rive- Droite, Sainte-Geneviève, Maison des Enfants) accueillent les enfants de 2 ans et demi/3 ans et scolarisés jusqu'à 12 ans.

L'encadrement des enfants est assuré par une équipe de professionnels diplômés.

Plusieurs accueils sont possibles :

- > L'accueil périscolaire du soir (lundi, mardi, jeudi et vendredi)
- > le mercredi
- > les vacances

Mercredis et vacances : possibilité de fréquenter le centre de loisirs en 1/2 journée, 1/2 journée avec repas ou journée complète sans service repas : les après-midi, accueil à partir de 13h30

### **IMPORTANT : UN ENFANT NE PEUT PAS ÊTRE ACCUEILLI POUR LE SEUL TEMPS DU REPAS**

Les centres de loisirs répondent, dans leur organisation, à une réglementation. Un projet éducatif et un projet pédagogique permettent de poursuivre les objectifs éducatifs de la Ville pour favoriser l'égalité des chances et contribuer à l'épanouissement de tous les enfants.

Ils contribuent ainsi au développement de leurs compétences collectives et individuelles et de leur autonomie par l'apprentissage de la vie en collectivité, l'accès à des loisirs éducatifs, culturels et de détente tout en respectant leur propre rythme et en impliquant leur famille.



## INSCRIPTIONS

L'inscription se fait à la mairie ou sur le portail famille. Les réservations sont obligatoires et se font sur le portail famille **UNIQUEMENT**. Pour les vacances scolaires, les réservations sont ouvertes **15 jours** avant le début des vacances.



## LES CENTRES DE LOISIRS MUNICIPAUX

### LA MAISON DES ENFANTS (SAINT SIMÉON)

Boulevard de Montois  
Tél : **03 86 46 67 78**  
cl.saintsimeon@auxerre.com

**Mercredi** : de 7 h 30 à 18 h 30

VACANCES SCOLAIRES :  
du lundi au vendredi  
de 8 h 00 à 18 h 00

### RIVE-DROITE

16-18 avenue de la Résistance  
Tél : **03 86 46 73 91**  
cl.rivedroite@auxerre.com

**Mercredi** : de 8 h 00 à 18 h 00

VACANCES SCOLAIRES :  
du lundi au vendredi  
de 8 h 00 à 18 h 00

### LES BRICHÈRES

41 boulevard Lyautey  
Tél : **03 86 51 49 37**  
cl.bricherest@auxerre.com

**Mercredi** : de 8 h 00 à 18 h 00

VACANCES SCOLAIRES :  
du lundi au vendredi  
de 8 h 00 à 18 h 30

### DES ROSOIRS

13 rue de la Tour-d'Auvergne  
Tél : **03 86 46 70 35**  
cl.rosoirs@auxerre.com

**Mercredi** : de 8 h 00 à 18 h 00

VACANCES SCOLAIRES :  
du lundi au vendredi  
de 8 h 00 à 18 h 00

**REPAS POSSIBLES SUR RÉSERVATION / ACCUEILS PÉRISCOLAIRES** : se reporter à la page 32

\* le lieu de restauration scolaire est susceptible de changer en fonction des effectifs enfants ou autres raisons pour une meilleure organisation.

### IMPORTANT :

En inscrivant son enfant dans un accueil périscolaire, la famille a pris connaissance du règlement et s'engage à en respecter les modalités.

## SAINTE GENEVIÈVE

Bureau – Le Kiosque : 6 rue Renoir  
Tél : **03 86 46 86 72**  
cl.saintegenevieve@auxerre.com

**Mercredi** : de 8h 00 à 18 h 00

VACANCES SCOLAIRES :  
du lundi au vendredi  
de 8 h 00 à 18 h 00

Le calendrier  
d'ouverture/fermeture  
des centres de loisirs  
téléchargeable sur le  
portail famille



Afin d'accueillir au mieux votre enfant, nous vous proposons de mettre en place un protocole d'accueil spécifique : rencontre préalable de l'enfant et de ses parents avec la direction du centre et son équipe d'animation, aménagement du rythme de l'enfant, procédures de vie quotidienne, encadrement...



### Activité peinture



## TARIFS DES STRUCTURES MUNICIPALES

CENTRES DE LOISIRS		TARIFS À L'UNITÉ POUR LES HABITANTS D'AUXERRE					
		Mercredi			Vacances		
Quotient Familial (en €)	Tranche	1/2 journée	journée sans repas	journée avec repas	1/2 journée	journée sans repas	journée avec repas
0 € à 199 €	1	1,20 €	2,40 €	4,29 €	1,30 €	2,60 €	4,49 €
200 € à 299 €	2	1,30 €	2,60 €	4,75 €	1,40 €	2,80 €	4,95 €
300 € à 399 €	3	1,35 €	2,70 €	5,06 €	1,45 €	2,90 €	5,26 €
400 € à 499 €	4	1,40 €	2,80 €	5,37 €	1,50 €	3,00 €	5,57 €
500 € à 599 €	5	1,45 €	2,90 €	5,74 €	1,55 €	3,10 €	5,94 €
600 € à 649 €	6	1,50 €	3,00 €	6,15 €	1,60 €	3,20 €	6,35 €
650 € à 699 €	7	1,55 €	3,10 €	6,51 €	1,65 €	3,30 €	6,71 €
700 € à 749 €	8	1,80 €	3,60 €	7,28 €	1,90 €	3,80 €	7,48 €
750 € à 849 €	9	1,95 €	3,90 €	7,84 €	2,05 €	4,10 €	8,04 €
850 € à 949 €	10	2,10 €	4,20 €	8,35 €	2,20 €	4,40 €	8,55 €
950 € à 1 049 €	11	2,40 €	4,80 €	9,21 €	2,50 €	5,00 €	9,41 €
1 050 € à 1 149 €	12	2,70 €	5,40 €	10,07 €	2,80 €	5,60 €	10,27 €
1 150 € à 1 499 €	13	3,30 €	6,60 €	11,54 €	3,40 €	6,80 €	11,74 €
1 500 € et plus	14	4,20 €	8,40 €	13,60 €	4,30 €	8,60 €	13,80 €

CENTRES DE LOISIRS		TARIFS À L'UNITÉ POUR LES NON AUXERROIS					
		Mercredi			Vacances		
Quotient Familial (en €)	Tranche	1/2 journée	journée sans repas	journée avec repas	1/2 journée	journée sans repas	journée avec repas
0 € à 199 €	1	1,45 €	2,90 €	5,16 €	1,55 €	3,10 €	5,36 €
200 € à 299 €	2	1,55 €	3,10 €	5,67 €	1,70 €	3,40 €	5,97 €
300 € à 399 €	3	1,60 €	3,20 €	6,04 €	1,75 €	3,50 €	6,34 €
400 € à 499 €	4	1,70 €	3,40 €	6,50 €	1,80 €	3,60 €	6,70 €
500 € à 599 €	5	1,75 €	3,50 €	6,91 €	1,85 €	3,70 €	7,11 €
600 € à 649 €	6	1,80 €	3,60 €	7,38 €	1,90 €	3,80 €	7,58 €
650 € à 699 €	7	1,85 €	3,70 €	7,80 €	2,00 €	4,00 €	8,10 €
700 € à 749 €	8	2,15 €	4,30 €	8,71 €	2,30 €	4,60 €	9,01 €
750 € à 849 €	9	2,35 €	4,70 €	9,43 €	2,45 €	4,90 €	9,63 €
850 € à 949 €	10	2,50 €	5,00 €	9,99 €	2,65 €	5,30 €	10,29 €
950 € à 1 049 €	11	2,90 €	5,80 €	11,11 €	3,00 €	6,00 €	11,30 €
1 050 € à 1 149 €	12	3,25 €	6,50 €	12,12 €	3,35 €	6,70 €	12,32 €
1 150 € à 1 499 €	13	3,95 €	7,90 €	13,83 €	4,10 €	8,20 €	14,13 €
1 500 € et plus	14	5,05 €	10,10 €	16,35 €	5,15 €	10,30 €	16,55 €

Tarifs susceptibles d'évoluer en 2026. Pour les tarifs des accueils périscolaires du soir organisés dans les centres de loisirs, se reporter à la page 34.

## LES CENTRES DE LOISIRS NON MUNICIPAUX



Bureau : 8 passage Soufflot

Tél : 09 54 30 06 58 / Mobile : 07 83 12 99 63

[plpb@wanadoo.fr](mailto:plpb@wanadoo.fr)

Site : [plpbauxerre.fr](http://plpbauxerre.fr)

Centre de Laborde  
Salle polyvalente  
Rue Georges-Mothéré

De 3 à 15 ans

Les vacances scolaires : accueil à la journée avec repas,  
ou demi-journée sans repas.

Ramassage en car scolaire

Club Vert - Les Montardoins, route de Vaux

Tél : 03 86 72 09 78 / 07 86 60 60 81

Fax : 03 86 72 09 73

[gullivert@orange.fr](mailto:gullivert@orange.fr)

Site : [clubvert.org](http://clubvert.org)

page Facebook : Gulli Vert

De 3 à 14 ans

Les mercredis et lors des vacances scolaires  
de 7 h 45 à 18 h 15.

Accueil à la journée ou demi-journée.

Possibilité de restauration le midi.

Possibilité de liaison en bus le mercredi midi  
pour les enfants de l'école des Piedalloues

# VIVE LE SPORT

## LES TERRAINS EN ACCÈS LIBRE

### Plateaux multisports :



Quartier Sainte-Geneviève :

- 1 - Rue Renoir
- 2 - Avenue Courbet
- 3 - Boulevard de Montois (2 plateaux)

Quartier Saint-Siméon :

- 4 - Parc du Merlot

Quartier des Rosoires :

- 5 - Rue d'Iéna

Quartier des Piedalloues :

- 6 - Boulevard des Alpes
- 7 - Rue de Champagne

Quartier Rive-Droite :

- 8 - Rue Colbert
- 9 - Avenue de la Résistance (2 plateaux)

Quartier Saint-Julien/Saint-Amâtre :

- 10 - Rue du 24 Août

Quartier des Conches/Clairions :

- 11 - Rue Guynemer

Jonches :

- 12 - Rue des Écoles

Laborde :

- 13 - Rue Georges-Mothéré

Vaux :

- 14 - Rue de Poiry

### Terrains de bi-cross



Quartier Sainte-Geneviève :

- 1 - Parc central

Quartier Saint-Siméon :

- 2 - Parc du Merlot

Quartier Saint-Julien/Saint-Amâtre :

- 3 - Parc de l'Arboretum, rue Rantheaume

Quartier des Piédalloues :

- 4 - Rue des Griottes

### Terrains de football :



Quartier Saint Julien/Saint Amâtre :

- 1 - Rue des Montardoins

Quartier Saint Julien/Saint Amâtre :

- 2 - Parc de l'Arborétum, rue Rantheaume

Quartier des Piédalloues :

- 3 - Rue des Griottes

Quartier Rive droite :

- 4 - Rue Lambaréné

Quartier des Brichères :

- 5 - Chemin des Béquillys

### Skate-park :



Quartier St Julien/St Amâtre :

- 1 - Place de la Gare St Amâtre

### Espace Fitness :



Quartier St Julien/St Amâtre :

- 1 - Parc de l'Arbre Sec

### Terrains de pétanque :



Quartier Sainte-Geneviève :

- 1 - Parc central

Quartier Saint-Siméon :

- 2 - Boulevard de Montois

Quartier des Rosoires :

- 3 - Rue d'Iéna

Quartier des Piedalloues :

- 4 - Boulevard des Pyrennées

Quartier Rive-droite :

- 5 - Rue Paul Emile Victor

Quartier des Brichères :

- 6 - Parc de la Turbine, place Fernand Clas

Quartier des Conches/Clairions :

- 8 - Avenue Haussmann

Quartier des Piédalloues :

- 9 - Rue Guynemer

Vaux :

- 10 - Rue de Poiry

Laborde :

- 11 - rue de Curly





SPORTS



## STADE NAUTIQUE

83 avenue Yver Prolongée - 89000 AUXERRE  
Tél : **03 86 72 96 96**

Les tarifs intercommunautaires sont disponibles sur le site de la communauté d'agglomération auxerroise, [agglom-auxerrois.fr](http://agglom-auxerrois.fr), rubrique agglomération-équipement-stade nautique ou sur place.

Différentes animations sont proposées :

### • LES BÉBÉS NAGEURS

renseignements baby club auxerrois  
[babyclubauxerrois@gmail.com](mailto:babyclubauxerrois@gmail.com)

### • AISANCE AQUATIQUE pour les 4-5 ans

Uniquement pendant les vacances,  
Stage d'1 semaine, 2 fois par jour + entrée = 95 €

### • LEÇONS DE NATATION à partir de 6 ans

- Stage de 6 heures – 2 fois par semaine  
(8 séances de 45 minutes) + entrée = 95 €

- Inscription sur place ou au 03 86 72 96 96 - retrouvez tous les détails sur :  
[agglom-auxerrois.fr](http://agglom-auxerrois.fr), page équipement - stade nautique - rubrique animation ou sur place.

### • CLUB DE NATATION : Auxerre Aquatic Club

Tél : **07 87 97 95 73 / 03 86 52 17 80**  
Site : [acc89.comiti-sport.fr](http://acc89.comiti-sport.fr)

## ANNUAIRE DES CLUBS ET ASSOCIATIONS SPORTIVES

### Contact mairie - Service Vie Sportive

Tél : **03 86 72 43 85**

E-mail : [sports@auxerre.com](mailto:sports@auxerre.com)

Site : [auxerre.fr](http://auxerre.fr) rubrique animée-sport



## VACANCES SPORTIVES

Ce dispositif, porté par le service Vie sportive de la mairie, est mis en place aux vacances de printemps avec inscription préalable.

Le programme propose de nombreuses activités sportives pour les jeunes de 6 à 15 ans encadrées par des éducateurs sportifs diplômés, de la Ville et des clubs sportifs auxerrois Sports : Badminton, base-ball, basket, beach volley, billard, canoë-kayak, cerf-volant/boomerang, escalade, football, golf, frisbee ultimate, gym et trampoline, natation, roller, tennis, tennis de table, tir à l'arc, vélo tout terrain...

### Sorties découvertes :

Parcours accrobranches, karting, randonnée, canoë-kayak, équitation, escalade en falaise, patinoire...



### Green stadium :

Animations sportives pour les 6-15 ans de 14h à 17h30 du lundi au vendredi, durant les vacances d'été (6 semaines) dans le parc de l'Arbre Sec.

Toutes les activités sont encadrées par des éducateurs sportifs diplômés de la Ville et des clubs sportifs auxerrois.

*Sports* : badminton, biathlon, athlétisme, cyclisme, canoë kayak, escrime, golf, disc-golf, hip-hop, pêche, tir laser, tir à l'arc, ski nautique, orientation, défi sport challenge, trottinette, escalade, parkour, tennis, panna-foot, BMX, VTT, Paddle...

### Informations et inscriptions :

Service de la vie sportive  
Hôtel de Ville  
14 place de l'Hôtel de Ville  
89000 AUXERRE  
Tél : **03 86 72 43 85**  
Mail : [sports@auxerre.com](mailto:sports@auxerre.com)



# L'ENFANCE DE L'ART

Services municipaux et associations proposent aux jeunes Auxerrois de les accompagner dans leur découverte des arts et des sciences, et vers le plaisir de danser, lire, chanter ou créer.

## BIBLIOTHÈQUES

Site : [bm-auxerre.fr](http://bm-auxerre.fr)  
E-mail : [bibliotheque@auxerre.com](mailto:bibliotheque@auxerre.com)

### **Bibliothèque Jacques-Lacarrière**

Rue d'Ardillière  
Tél : **03 86 72 91 60**

### **Bibliothèque Sainte-Geneviève**

53 bis rue Cézanne  
Tél : **03 86 46 64 78**

### **Médiathèque Colette**

9 Allée de la Colémine  
Tél : **03 86 46 31 71**  
Horaires d'ouverture :  
nous contacter ou voir [bm-auxerre.fr](http://bm-auxerre.fr)

**La carte d'inscription** est gratuite et valable pour les trois bibliothèques : le retour des documents peut s'effectuer indifféremment dans chacune d'entre elles.

Vous pouvez emprunter, pour une durée de 4 semaines, 10 livres, 5 revues, 4 DVD et 10 CD  
De chez vous, vous pouvez accéder gratuitement aux ressources numériques proposées sur le site de la bibliothèque, [bm-auxerre.fr](http://bm-auxerre.fr).

Les bibliothécaires proposent régulièrement des animations gratuites pour les enfants, dès le plus jeune âge. Rendez-vous sur [bm-auxerre.fr](http://bm-auxerre.fr) pour découvrir le programme.

## DÉCOUVREZ L'ARTOTHÈQUE !

**Emportez l'art à la maison !**

Vous pourrez emprunter des œuvres, comme vous empruntez des livres dans une bibliothèque, vous prendrez le temps de les découvrir pendant deux mois, puis vous les échangerez !

Un fonds de documentation est également à votre disposition.

### **Abbaye Saint Germain**

Accès par le 22 boulevard de la Chaînette.

Tél : **03 86 47 08 35**

E-mail : [artotheque@auxerre.com](mailto:artotheque@auxerre.com)

Accueil du public :

Mercredi : de 10h à 12h et de 14h à 17h30

Jeudi et vendredi : de 14h à 17h30



## MUSIQUE & DANSE

### CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET DE DANSE DE L'AUXERROIS À RAYONNEMENT DÉPARTEMENTAL (CRD)

Être âgé de 4 ans au 31/12/25.

Les enfants de 4 ans et 5 ans abordent la musique et l'expression corporelle par le jeu et toute activité sensorielle qui favorise l'écoute, le rythme, le chant et l'imaginaire (cours de 45').

À 6 ans, ils approfondissent ces apprentissages autour de la musique et de la danse (cours d'1h) et peuvent suivre parallèlement un Parcours de Découverte Instrumentale (PDI).

À partir de 7 ans (CE1), les enfants débutent l'apprentissage d'un instrument ou de la danse et suivent plusieurs cours individuels ou/et collectifs (cursus). L'objectif est de favoriser l'épanouissement, le plaisir et la maîtrise de soi, ce qui demande travail, assiduité et persévérance : une véritable école de vie !

Les jours et horaires seront consultables sur le site internet.

**Instruments enseignés :** accordéon chromatique, alto, basson, batterie, chant lyrique, chant jazz et musiques actuelles, chansons, clarinette, clavecin, claviers, contrebasse, cor, filière voix enfants, flûte traversière, guitare (classique, électrique, jazz) harpe, hautbois, orgue, percussions classiques, piano (classique et jazz), saxophone (classique et jazz), trombone, trompette, tuba, violon et violoncelle.

Voir aussi les vidéos de présentation sur le site de la ville.

**Pratiques collectives :** chant choral enfants et adultes, atelier chants du monde Odyssea, atelier lyrique, orchestres pépinière cordes, junior vents, harmonie, jazz band, ensemble orchestral ados/adultes, musique de chambre, musique ancienne, ensemble de clarinettes, ensemble de guitares classiques, ensemble de percussions, accompagnement au piano, piano 4 mains, musique lab et junior lab.

**Danse :** classique, contemporaine et jazz (enfants, ados, adultes).

#### Lieux des cours :

- Pôle Auxerre : entrée principale, rue de l'Île aux plaisirs - 89000 Auxerre
- Pôle Coulanges : Maison de Pays du Coulangeois, 9 Bd Livres 89580 - Coulanges-La-Vineuse

#### Activités

Les élèves participent tout au long de l'année à des manifestations (concerts, exposition) organisées à Auxerre et dans sa région.

#### À noter dans vos agendas !

Inscriptions 2025-2026 : du 01 au 06 septembre 2025.

Après cette période, il reste possible de s'inscrire en fonction des places disponibles. Inscription en ligne (à privilégier) sur le site de l'agglomération : [auxerre.fr/Animee/Culture/Conservatoire-de-musique-et-danse](http://auxerre.fr/Animee/Culture/Conservatoire-de-musique-et-danse)

En cas de difficulté, un dossier-papier peut vous être remis au conservatoire ou téléchargé sur le site de la ville.

Journées "Portes ouvertes" : mercredi 3 et samedi 6 septembre 2025 : présentation du conservatoire, ateliers, essais d'instruments, mini-concerts...

Venez rencontrer les professeurs !

Tarifs consultables sur [auxerre.fr](http://auxerre.fr)

#### Contacts :

12 Avenue Gambetta (adresse postale) - 89000 Auxerre

Téléphone : **03 86 40 95 10**

Entrée du public : rue de l'Île aux Plaisirs

Email : [conservatoire@auxerre.com](mailto:conservatoire@auxerre.com)

Site : [auxerre.fr/Animee/Culture/Conservatoire-de-musique-et-danse](http://auxerre.fr/Animee/Culture/Conservatoire-de-musique-et-danse)



## ÉCOLE DES BEAUX-ARTS

### > Lieux des cours :

98 rue de Paris – 89000 Auxerre  
Contact administratif / Renseignements inscriptions  
Tél : **03 86 52 78 96**

Chaque séance, le professeur propose un sujet, un thème ou une technique et conseille chacun dans son travail.

Travailler en groupe sur une même proposition permet de découvrir des approches différentes selon la personnalité et la culture de chaque élève.

Les cours des Beaux-Arts développent également des partenariats avec d'autres structures culturelles de la Ville pour compléter le travail en atelier.

### > Ateliers enfants (6 à 11 ans)

mercredi ou samedi de 14 à 17 heures

A chaque séance, un sujet ou un thème de travail est proposé, assez large pour que chacun d'entre eux puisse s'exprimer librement tout en apprenant à mieux maîtriser ses outils.

### > Ateliers adolescents (11 à 14 ans)

mercredi ou samedi de 14 à 17 heures

Deux groupes de travail sont formés avec chacun des professeurs, ils alternent toutes les trois semaines afin d'aborder des techniques et des approches différentes : dessin d'observation, croquis, perspective, couleur, décoration, volume...

## AUTRES ACTIVITÉS

### > LÉZARDS DES ARTS - Pays d'art et d'histoire

Tél : **03 86 72 44 20 - 03 86 18 02 92**

E-mail : lezardsdesarts@auxerre.com



Pendant les vacances, le service Pays d'Art et d'Histoire propose aux 5-17 ans de découvrir et de s'appropriier le patrimoine auxerrois grâce à des ateliers de pratiques artistiques menés par des professionnels des arts, de l'artisanat ou du spectacle : plasticiens, artisans d'art, musiciens, danseurs, comédiens, graveurs, graffeurs... Les ateliers ont lieu à l'école des Beaux-Arts, 98 rue de Paris, et dans des communes de l'agglomération auxerroise.

### > L'ABBAYE SAINT-GERMAIN / MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE

2 bis place Saint-Germain - 89000 Auxerre  
Tél : **03 86 18 02 90 - 03 86 18 05 50**  
E-mail : abbaye.saintgermain@auxerre.com  
musees@auxerre.com  
Site : abbayesaintgermain.fr

Venez découvrir gratuitement toute l'année des expositions, des animations et des événements.

Les visites guidées de la crypte carolingienne ou du site monastique sont gratuites jusqu'à 16 ans.

L'abbaye Saint-Germain accueille également en son sein les collections archéologiques du musée d'art et d'histoire, de la période gallo-romaine à la période médiévale.

### > MUSEUM

5 boulevard Vauban - 89000 AUXERRE  
Tél : **03 86 72 96 40**  
E-mail : museum@auxerre.com  
Site : auxerre.fr : menu « animée », et « muséum ».

### > Le Muséum propose :

Des expositions temporaires en 2025-2026 :

- 1675 oiseaux jusqu'au 2 novembre 2025
- Drôles de têtes à partir du 30 novembre 2025

Une exposition permanente « PaléOdysée, ainsi que des expositions de plein air dans le parc du Muséum.

### > Le Muséum propose également :

Des ateliers famille pendant les vacances scolaires ;  
Des animations pédagogiques pour les scolaires et les centres de loisirs en intérieur autour des expositions et des collections et en extérieur axées sur la biodiversité du parc.

### MUSÉE LEBLANC-DUVERNOY

9 bis rue d'Égleny - 89000 Auxerre

Tél : **03 86 18 05 50**

E-mail : [musees@auxerre.com](mailto:musees@auxerre.com)

Collections de faïences, tapisseries du XVIIIe siècle, peintures et arts décoratifs.

Ouverture de juin à septembre, du vendredi au dimanche, de 14h à 18h. **Entrée gratuite. Visites libres.**

### MICRO FOLIE

26 place de l'Hôtel de Ville - 89000 Auxerre

Tél : **03 86 52 32 81**

Email : [microfolie@auxerre.com](mailto:microfolie@auxerre.com)

#### Accueil du public :

Mardi, jeudi et vendredi : 15h30-17h

Mercredi et samedi : 10h-12h / 14h-17h

Fermée le lundi. Du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars, fermeture le samedi.

La Micro-Folie est un musée numérique qui donne accès aux chefs-d'œuvre des plus grandes institutions culturelles nationales et internationales. Lieu de vie convivial et gratuit, la Micro-Folie est aussi un lieu de découvertes et d'apprentissages artistiques et culturels. Chaque semestre, plusieurs ateliers famille sont proposés en lien avec une thématique de l'histoire de l'art. Animations gratuites, sur réservation.

#### Plus d'informations sur :

[auxerre.fr/Animee/Activites/A-la-Micro-Folie](http://auxerre.fr/Animee/Activites/A-la-Micro-Folie)



### SALLE DAVOUT D'ECKMÜHL

Place du Maréchal-Leclerc - 89000 AUXERRE

Tél : **03 86 18 05 50**

E-mail : [musees@auxerre.com](mailto:musees@auxerre.com)

Collections d'accessoires et de costumes de cérémonie du XIXe siècle, mobilier, tableaux, arts décoratifs, livres, recueils de correspondance.

Ouverture de juin à septembre, du vendredi au dimanche, de 14h à 18h. **Entrée gratuite. Visites guidées uniquement.** Pour les plus jeunes, la visite s'effectue grâce à un livret jeux qui les conduit d'œuvres en œuvres sur les traces d'un petit tigre pour une découverte ludique de la salle Davout d'Eckmühl. N'hésitez pas à le demander à votre arrivée.

### THEATRE JEUNE PUBLIC

54 rue Joubert - 89000 Auxerre

Tél : **03 86 72 24 24**

Site : [auxerreletheatre.com](http://auxerreletheatre.com)

Le Théâtre, scène conventionnée de la ville d'Auxerre, propose tout au long de l'année une programmation jeune public ou des ateliers avec les petits.



Retrouvez aussi toutes les activités proposées par les associations ou structures privées (MJC, Maison de la Francophonie...) dans :

#### ANNUAIRE DES ASSOCIATIONS CULTURELLES

Site : [auxerre.fr/Citoyenne/Vie-associative/Annuaire-des-associations](http://auxerre.fr/Citoyenne/Vie-associative/Annuaire-des-associations)



# CONTACTS UTILES

## MAIRIE CENTRALE

Guichet Unique du service Accueil - Formalités

Tél : **03 86 72 43 00**

Lundi au vendredi de 9h00 à 13h00 et 14h00 à 17h00

## SERVICE ÉDUCATION

Vie scolaire et de la réussite éducative

Tél : **03 86 72 43 43**

E-mail : [education@auxerre.com](mailto:education@auxerre.com)

## SERVICE PETITE ENFANCE

Tél : **03 86 72 48 69**

E-mail : [petite.enfance@auxerre.com](mailto:petite.enfance@auxerre.com)

## SERVICE DES CENTRES DE LOISIRS ET ACCUEILS PÉRISCOLAIRES

Tél : **03 86 72 44 43**

E-mail : [centres.loisirs@auxerre.com](mailto:centres.loisirs@auxerre.com)

## SERVICE RÉGIE UNIQUE

Tél : **03 86 72 44 26**

E-mail : [finances.regieunique@auxerre.com](mailto:finances.regieunique@auxerre.com)

## DSDEN 89

Direction des services départementaux de l'Éducation  
Nationale de l'Yonne

12 bis boulevard Gallieni

Tél : **03 86 72 20 00**

Email : [cab89@ac-dijon.fr](mailto:cab89@ac-dijon.fr)

## Parents d'élèves

### FCPE

Fédération des conseils de parents d'élèves

5 rue Camille-Desmoulins

E-Mail : [contact@fcpe89.fr](mailto:contact@fcpe89.fr)

Site : <https://89.fcpe.asso.fr>

### PEEP

Association des parents d'élèves des écoles publiques

15 avenue Jean-Jaurès

## Aide aux devoirs

### ASSOCIATION COUP DE POUCE

19 rue Fragonard

Tél : **03 86 48 90 25**



## CALENDRIER SCOLAIRE - ZONE A

**Rentrée scolaire des élèves :** Lundi 1<sup>er</sup> septembre 2025

**Vacances de la Toussaint :** Du samedi 18 octobre 2025 au lundi 3 novembre 2025

**Vacances de Noël :** Du samedi 20 décembre 2025 au lundi 5 janvier 2026

**Vacances d'hiver :** Du samedi 7 février 2026 au lundi 23 février 2026

**Vacances de printemps :** Du samedi 4 avril 2026 au lundi 20 avril 2026

**Pont de l'Ascension :** Du jeudi 14 mai au lundi 18 mai 2026

**Vacances d'été :** Samedi 4 juillet 2026

**AUXERRE**

